



Compte-rendu
Réunion Conseil d'école 1er trimestre



Date du conseil d'école : mardi 19 octobre à 17h30

INVITES

Fonction	NOM
Présidente	PORTANIER Emmanuelle
I.E.N ou représentant	MARTIN Anne
Maire ou représentant	BORD Serge
Représentante mairie, chargée des affaires scolaires	GEORGES Abiba
Enseignantes	BERGOGNE Marie-Ange
	SAVIN Catherine
	PANTEL Aurélie
	RIEU Catherine
	GODON Marie
	JEAN Jérémy
Parents titulaires	MORO Isabelle
	CECCHET Christelle
	FOLCHER BRINGER Amélie
	RAUFAST GROMAN Laura
	STECKIW Géraldine
	LIHOREAU Alba
	SCHWARTZ Delphine
	ZILLIOX Aurore
ATSEM	MALLIA Sandra
	POUGET Agnès
	GRAVIL Agnès
	CHAGGAR Claudie
	BALDIT Audrey

Circonscription
ALES 1

**Ecole maternelle
Emile Bedos**

500 avenue des
Mimosas
30340 ST JULIEN LES
ROSIERS

Tél : 09.63.26.56.29

Mél : [ecole.mat.st-
julien-les-
rosiers@orange.fr](mailto:ecole.mat.st-julien-les-rosiers@orange.fr)

ORDRE DU JOUR :

- 1- Présentation des nouveaux membres du Conseil d'école
- 2- Rappel des attributions du Conseil d'école
- 3- Compte-rendu du PV de l'élection des représentants de parents d'élèves
- 4- Bilan de rentrée et des effectifs
- 5- Règlement intérieur
- 6- PPMS
- 7- APC
- 8- Projets de classe et sorties scolaires

1- Présentation des nouveaux membres du Conseil d'école

La bienvenue aux nouveaux parents d'élèves :

- Mme SCHARWATZ Delphine et Mme ZILLIOX Aurore qui représente la classe des PS de Mme PORTANIER.
- Mme MORO Isabelle et Mme LIHOREAU Alba, qui représentent la classe des PS-MS de Mme SAVIN.
- Mme STECKIW Géraldine, qui représente la classe des MS de Mme RIEU.
- Mme FLOCHER BRINGER Amélie et Mme RAUFAST GROMAN Laura, qui représentent la classe des MS-GS de Mme PANTEL.
- Mme CECCHET Christelle qui représente la classe des GS de Mme BERGOGNE.

Nous avons donc 8 parents d'élèves qui se sont inscrits sur la liste de candidatures.

Merci à toutes pour votre participation et votre dévouement au sein de l'école.

2- Rappel des attributions du Conseil d'école

La directrice rappelle les attributions du conseil d'école, à savoir :

- vote du règlement intérieur de l'école
- association à l'élaboration du projet d'école, notamment :
 - o l'utilisation des moyens alloués à l'école
 - o les actions pédagogiques entreprises pour réaliser les objectifs nationaux,
 - o les activités périscolaires
 - o la restauration scolaire
 - o la protection et la sécurité des enfants
 - o l'hygiène scolaire
 - o l'utilisation des locaux en dehors des heures d'ouverture de l'école
 - o l'organisation d'activités pédagogiques complémentaires
 - o statue sur proposition de l'équipe pédagogique en ce qui concerne la partie pédagogique
- être informé des projets et sorties scolaires sur l'année.

3- Compte-rendu du PV de l'élection des représentants de parents d'élèves

Cette année, il y a avait 224 parents inscrits sur la liste électorale. Sur ces 224 parents, 100 ont participé au vote des représentants de parents d'élèves. Il y a eu 10 bulletins blancs ou nuls (ce sont les bulletins dont les parents ont entouré et mis des croix à côté d'un nom de la liste) et donc 90 suffrages exprimés. Nous avons eu donc un taux de participation de 44.64 % contre 45.85 % l'an passé, une légère petite baisse de participation.

Les 5 sièges ont donc été pourvus.

4- Bilan de rentrée et des effectifs

Cette année, nous accueillons deux nouvelles collègues sur l'école : Mme SAVIN Catherine qui a en charge la classe des PS/MS et Mme RIEU Catherine qui a la classe des MS. Mme RIEU travaillant à mi-temps à d'abord été complétée par Mme ALU Julie puis par Mr JEAN Jérémy.

En effectifs, nous avons commencé l'année avec 124 élèves répartis sur les cinq classes. Nous avons eu 3 départs d'une même famille. Nous sommes donc à 121 élèves actuellement. Mais nous allons accueillir une nouvelle élève de GS au retour des vacances de Toussaint donc nous passerons à 122 élèves. L'effectif se maintient donc c'est le principal.

La rentrée s'est bien passée. Pour les élèves de MS et GS, la rentrée s'est effectuée de manière traditionnelle, le jour de la rentrée, à 8h20. Pour les classes accueillant les petits, la rentrée a eu lieu échelonnée sur deux journées, pour le plus grand confort des élèves et des parents, ainsi que des enseignantes et ATSEM. Pour la classe des PS/MS, es élèves de PS ont été accueillis le matin et les élèves de MS l'après-midi. Cela a permis une rentrée en douceur pour ces deux niveaux de classe.

Nous avons donc réparti les élèves de la façon suivante :

- une classe de PS de Mme PORTANIER à 26 élèves
- une classe de PS-MS de Mme SAVIN à 24 élèves
- une classe de MS de Mme RIEU à 25 élèves
- une classe de MS-GS de Mme PANTEL à 23 élèves
- une classe de GS de Mme BERGOGNE à 23 élèves

Nous avons souhaité avec toute l'équipe que les classes de GS soient les moins chargées. Ce sont ces mêmes élèves qui ont vécu le confinement ainsi que les absences de Mme Druelle l'an passé et son non-remplacement. Les conditions d'enseignement sont plus agréables, nous pouvons déjà mieux être à l'écoute des enfants et présentes pour l'acquisition des compétences.

5- Règlement intérieur

Ce règlement s'appuie sur le règlement départemental et s'articule autour de 15 points organisant la vie de l'école avec les différents partenaires (parents/personnels) sur les points réglementaires des horaires des cours et des vacances, de la fréquentation, des locaux scolaires, de l'hygiène et de la santé, des mesures de prévention et de sécurité et est distribué aux familles.

Aucun changement n'est à noter. Ce règlement sera distribué aux parents afin qu'ils en prennent connaissance et le signent.

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

6- PPMS et Charte de laïcité

PPMS : Le plan particulier de mise en sûreté des élèves dispose de différentes mesures à mettre en œuvre si un risque majeur survient. Inondation/risque chimique/intrusion extérieure/attentat sont les risques retenus pour notre école. Chacun de ces risques fait l'objet d'une fiche détaillant la conduite à tenir et les missions pour les adultes de l'école.

Nous avons déjà procédé à un 1er exercice incendie le lundi 13 septembre, et un exercice de confinement alerte attentat le vendredi 1^{er} octobre. La directrice avait d'ailleurs informé toutes les familles ainsi que le scénario retenu par l'équipe pédagogique. Les deux exercices se sont déroulés parfaitement. Puis, nous avons réalisé un exercice inondation le jeudi 14 octobre. Les dates des exercices seront communiquées par mail aux parents d'élèves.

Mme CECCHET demande par quels moyens de communication, les parents sont-ils prévenus lors d'une alerte rouge ? L'usage des mails est le plus pratique pour prévenir les parents d'une alerte rouge et des consignes à appliquer.

Charte de la laïcité : elle confirme les dispositions légales relatives à l'école et sera envoyée par mail à tous les parents d'élèves.

7- Activités pédagogiques complémentaires (APC)

Le temps d'APC sera de nouveau proposé aux élèves de l'école. Le choix de l'équipe est de proposer qu'aux élèves qui en ont besoin en ciblant les élèves de MS et de GS. Les choix changeront au rythme des périodes pour éviter que ce ne soit que les mêmes élèves qui bénéficient de ce temps d'APC. Ce sera un groupe de 4/5 élèves maximum qui restera après la classe de 16h30 à 17h30 avec un petit temps de goûter.

Les enseignantes ont donc commencé à informer les parents des enfants concernés en proposant un jour et une horaire. Les parents sont libres d'accepter ou non ce temps d'APC. Ce temps d'APC débutera la semaine du 15 novembre.

8- Les projets de classe/sorties scolaires/événements école

- Les classes de MS-GS et GS de Mme PANTEL et de Mme BERGOGNE vont participer au mois de l'artisanat lors d'une sortie à la journée, le mardi 9 novembre au musée Maison rouge de St Jean du Gard.

Ces deux mêmes classes vont participer le lundi 8 novembre en collaboration avec la société de Chasse La Diane de St Julien les Rosiers à un atelier sur la découverte de la faune sauvage dont l'objectif sera de mettre en évidence les différences entre familles d'animaux. Cet atelier aura lieu dans les deux classes. Une intervention de Camille Hubé le matin et l'après-midi.

- La classe de PS de Mme PORTANIER va également se rendre au musée Maison Rouge de St Jean du Gard pour participer à la visite du musée et à l'atelier les animaux dans tous ses états qui clôturera la matinée. Nous travaillerons en classe, en amont de cette visite sur les animaux présents dans nos Cévennes.

- Les 5 cinq classes ont participé à la semaine du goût. Chaque classe a organisé soit sur la journée ou sur la semaine des ateliers sur le goût avec dégustation de fruits, de légumes, des fruits à coque... Certaines classes ont même cuisiné : salade de fruits, gâteaux, soupe...

- Les 5 classes se rendent à la médiathèque du village pour découvrir les livres, faire susciter l'envie aux enfants d'y revenir avec leurs parents et leur permettre d'accéder à un autre environnement de culture. Les classes de GS bénéficient également de la salle informatique mise à leur disposition.

- La classe de MS de Mme RIEU et Mme SAVIN vont faire un projet « Abeilles et guêpes » en partenariat avec l'association Racines de Terriens qui nous laisse une malle pédagogique gratuitement. Ce projet se clôturera au mois de mai par une sortie aux jardins ethnobotaniques de la Gardie. D'autres classes de l'école pourront se joindre à cette sortie.

- Au mois de décembre, nous allons avoir un conseil de cycles avec les collègues de l'école élémentaire pour mettre en place un projet commun aux deux écoles sur le même principe que le projet contes réalisé l'an passé lors de la période 5 (mai-juin).

- *Les récréations par groupes de niveau vont-ils continuer ainsi ?* : La directrice répond à cette question : Jusqu'à maintenant le temps de récréation était séparé en deux temps : les PS et PS/MS étaient en récréation de 10h à 10h25 et les MS, MS/GS et GS de 10h25 à 10h55. Depuis le lundi 18 octobre, le département passe en niveau 1 donc à partir du lundi 8 novembre, les temps de récré ne seront plus sur deux horaires différentes avec des groupes de classes. Les classes pourront de nouveau se côtoyer lors du temps de récréation ainsi permettre à chaque niveau de classe de se retrouver.

- *Comment se déroule la pause méridienne pour les élèves ?* : Mme Georges prend la parole pour répondre : Les enfants descendent à la cantine vers 11h35, le temps de les habiller et de les amener aux toilettes. A 12h45-12h50 ils ont fini de manger et ils montent s'installer dans la cour où ils sont surveillés (pas d'animation à proprement dits). En cas de mauvais temps, les enfants sont accueillis dans la salle de motricité.

- *La difficulté pour les parents d'inscrire leur enfant à la cantine* : tous les créneaux de novembre et décembre sont déjà complets. Mme Georges répond : la limite supérieure en effectif des enfants de l'école maternelle qui mangent à la cantine est de 64 enfants. Ce nombre est maximal. Pour l'instant, on ne peut pas prendre plus dans l'état actuel de notre organisation.

En théorie il est suffisant mais c'est la responsabilité des parents qui inscrivent leurs enfants sur toute l'année alors même que cet enfant ne mange pas tout les jours à la cantine.

Par exemple : lundi 18 octobre → 64 enfants inscrits en cantine

→ 60 enfants effectivement présents

Il existe donc tous les jours une différence entre l'objectif théorique et l'objectif présent. Nous ne pouvons pas faire autrement que nous en tenir à l'effectif théorique.

Par ailleurs, les parents ne peuvent pas mettre leur enfant à la cantine s'il n'est pas inscrit.

On peut aller jusqu'à mettre une amende aux parents qui ne respectent pas cette règle (9 €). Sachant en plus que les enfants non inscrit n'ont pas de repas de prévu.

De plus, sauf cas de force majeure, pour les enfants inscrits à la cantine qui sont absent, les parents devront s'acquitter du prix du repas si ce dernier est commandé et donc non désinscrit dans les temps (le jeudi avant midi pour les lundis).

N.B. : Dysfonctionnement d'Alès Agglo

- *Quand l'aménagement de la maternelle va-t-elle commencer ?* : En ce qui concerne le réaménagement des locaux, cela fera l'objet d'une réflexion globale dans le cadre de la rénovation de l'école maternelle (projet contenu dans notre programme de gouvernance pour le mandat 2021-2022).

Les enseignants ainsi que les parents seraient associés à cette réflexion.